



TX Modulaire

QB 30



<https://evaluation.cstb.fr>

DONNEES TECHNIQUES	NORMES	TX Modulaire
CLASSIFICATION		
Norme de spécifications		NF EN 651
Classification européenne	NF EN ISO 10874	23-31
Classement UPEC		U2SP3E2C2
N° Certificat QB UPEC A+	QB 30	305-111.1
Groupe d'abrasion certifié	NF EN 660-2	T
CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES		
Dimension (cm) / Conditionnement	NF EN ISO 24342	Dalles 33,33 x 33,33 / Boîte de 5 m ² Dalles 50 x 50 / Boîte de 5 m ² Lames 100 x 25 / Boîte de 5 m ²
Épaisseur totale (mm)	NF EN ISO 24346	3,05
Couche d'usure (mm)	NF EN ISO 24340	0,27
Masse surfacique totale (g/m ²)	NF EN ISO 23997	2 575
PERFORMANCES MARQUAGE EN 14041		
Réaction au feu	NF EN 13501-1	Bfl-s1 ou Cfl-s1
Résistance thermique	NF EN ISO 10456	0,04 m ² K/W - apte au sol chauffant
Potentiel de charge électrostatique	NF EN 1815	< 2 kV - Antistatique
Glissance	NF EN 13893	μ ≥ 0,30 (classe DS)
PERFORMANCES TECHNIQUES		
Poinçonnement rémanent	NF EN ISO 24343-1	Valeur certifiée : ≤ 0,20 mm Meilleure valeur mesurée** : 0,10 mm Valeur moyenne mesurée** : 0,12 mm
Efficacité acoustique au bruit de choc certifiée	NF EN ISO 717-2	ΔL _w 20 dB
Sonorité à la marche certifiée	NF S31-074	classe A
Résistance à la glissance ⁽¹⁾	DIN 51130	R9
Test du pied de meuble	NF EN 424	Pas de dommage
Test de la chaise à roulettes	NF EN 425 (ISO 4918)	Pas de dommage
Incurvation après exposition à la chaleur	NF EN ISO 23999	Valeur certifiée : ≤ 2 mm
Stabilité dimensionnelle	NF EN ISO 23999	Valeur certifiée : ≤ 0,25 % Valeur mesurée : ≤ 0,10 %
Solidité lumière	NF EN ISO 105-B02	≥ 6
Résistance chimique	NF EN ISO 26987	Non affecté
PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES		
COVT à 28 jours	ISO 16000-9	< 10 μg/m ³
Formaldéhyde à 28 jours	ISO 16000-3	Non détecté

DOMAINES D'UTILISATION

Locaux à affectation collective définis dans la notice sur le classement UPEC des locaux, cahier du CSTB 3782_V2_(06/18).

MISE EN ŒUVRE

La mise en oeuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 53.12. Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le produit de ragréage autolissant doit être classé P3. La température du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à +12° C. Collage à l'aide d'une émulsion acrylique préconisée par Tarkett. Pose des dalles en bord à bord à joints vifs avec mélange préalable des dalles et/ou lames pour les répartir (sens de pose selon référence, se référer au guide de pose Tarkett). La pose terminée, prévoir un second marouflage à l'aide d'un cylindre à maroufler.

ENTRETIEN

Le traitement **TopClean XP™** réalisé en fabrication facilite l'élimination des taches, limite l'entretien journalier à un simple balayage humide avec détergent neutre et supprime l'application d'une émulsion.

Nous déconseillons l'utilisation d'abrasifs susceptibles d'altérer la qualité du traitement. Evitez les piètements, roulettes et objets en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles par migration.

Informations susceptibles d'être modifiées (Edition 07/2024)

(1) La résistance à la glissance des sols peut être modifiée par l'activité et l'entretien des locaux.

** Pour information, non contractuel.



Déclaration des performances :

https://media.tarkett.com/docs/CR_FR_0120_063DoP_2014_11_TX_MODULAIRE.pdf

